

# ANNEXES

## 5.1 OCCUPATIONS DES SOLS \_ USAGE ACTUEL DES SOLS DU PROJET

### La zone en friche

#### Description de la zone en friche dans l'emprise du projet d'aménagement :

- Friche arborée de type ripisylve non entretenue, avec une couverture arborée de densité variable (jusqu'à 1 arbre / 10 m<sup>2</sup> environ par endroit selon le relevé du géomètre), dans la continuité de la ripisylve située dans la bande étroite en bord de Loire, en pied de levée.
- Total d'environ 80 arbres de tailles et états sanitaires variés (arbres, taillis, arbres plus ou moins sains ou morts) ainsi que des ronciers.
- Composée d'essences indigènes typiques des bords de Loire : Frênes, Peupliers, Saules, Ormes, Aubépines ...

## 5.2 ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LA ZONE D'IMPLANTATION

Le site se trouve sur les Bords de Loire, mais le projet étant un réaménagement et une extension du camping existant, les conditions remplies par l'extension du camping ne changeront pas significativement les conditions d'exploitation actuelles.

De plus, aucune construction en dur n'est prévue et de simples emplacements enherbés occuperont l'extension prévue.

Il faut également noter que l'exploitation de ce site ne sera que saisonnière (de mai à septembre).

### ZNIEFF TYPE I



\* LIT MINEUR, BERGES ET ILES DE LOIRE ENTRE LES PONTS DE CE ET MAUVES-SUR-LOIRE

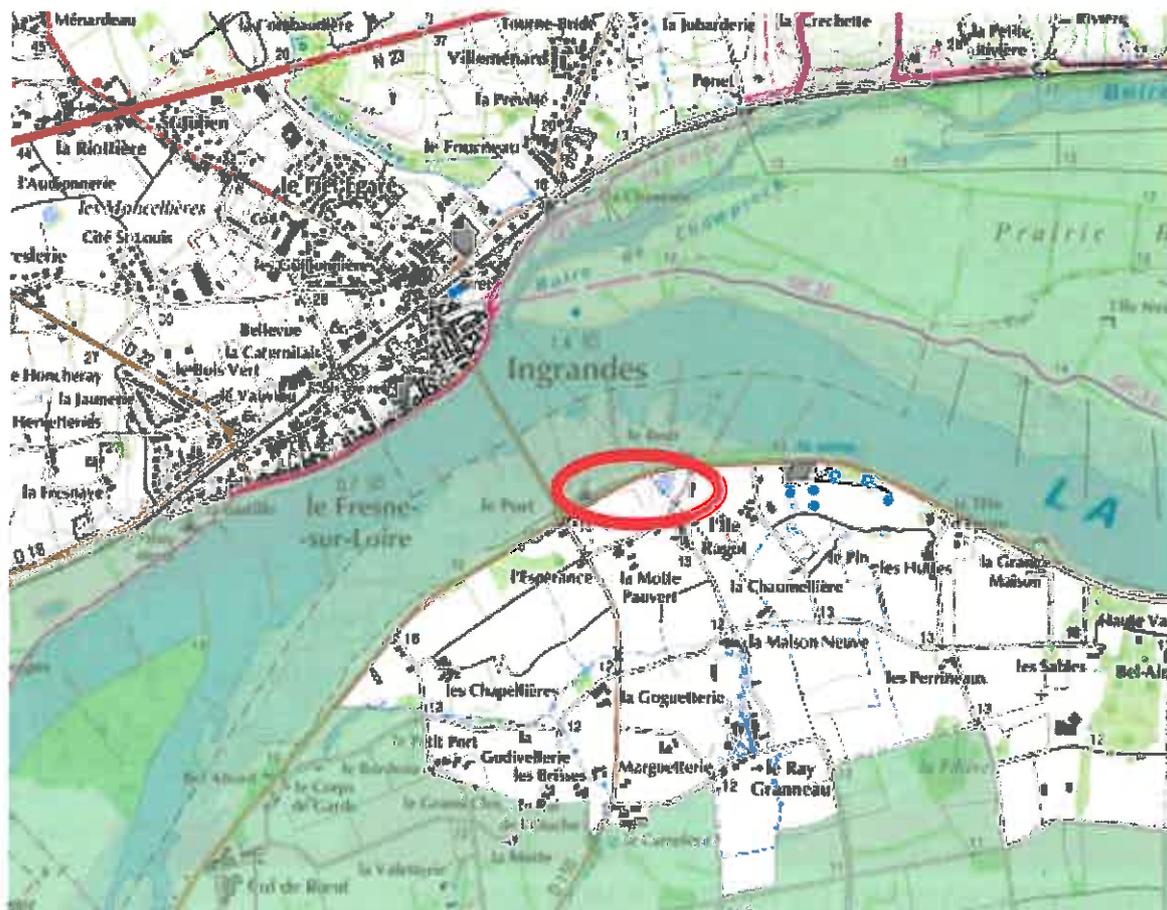
Identifiant SPN : 520015596

\* PRAIRIES ALLUVIALES ET BOIRE DE CHAMPTOCE

Identifiant SPN : 520004455

L'aménagement se situe en limite des deux ZNIEFF de Type I, sur les berges du lit mineur de la Loire.

## ZNIEFF TYPE II

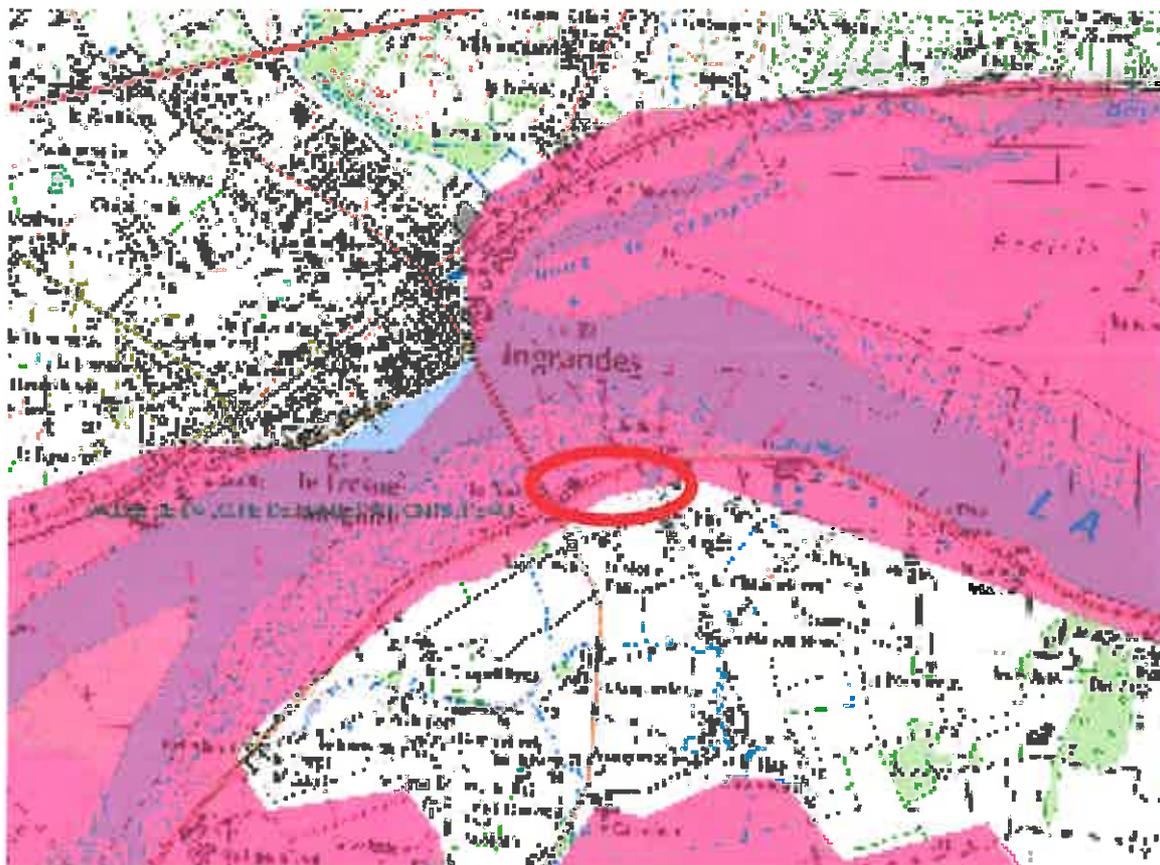


\* VALLEE DE LA LOIRE A L'AMONT DE NANTES

Identifiant SPN : 520013069

L'aménagement se situe en limite de la ZNIEFF de Type II, sur les berges du lit mineur de la Loire.

## ZONES IMPORTANTES POUR LA CONSERVATION DES OISEAUX (DONNEES HISTORIQUES)



\* VALLEE DE LA LOIRE DE NANTES A MONTSOREAU

Identifiant régional : PL11

L'aménagement se situe dans la ZONE DE CONSERVATION DES OISEAUX, sur les berges du lit mineur de la Loire.

On peut noter que le site étant exploité de mai à septembre, il ne sera pas une menace pour la migration et l'hivernage des oiseaux.

## ZONE HUMIDE D'IMPORTANCE NATIONALE

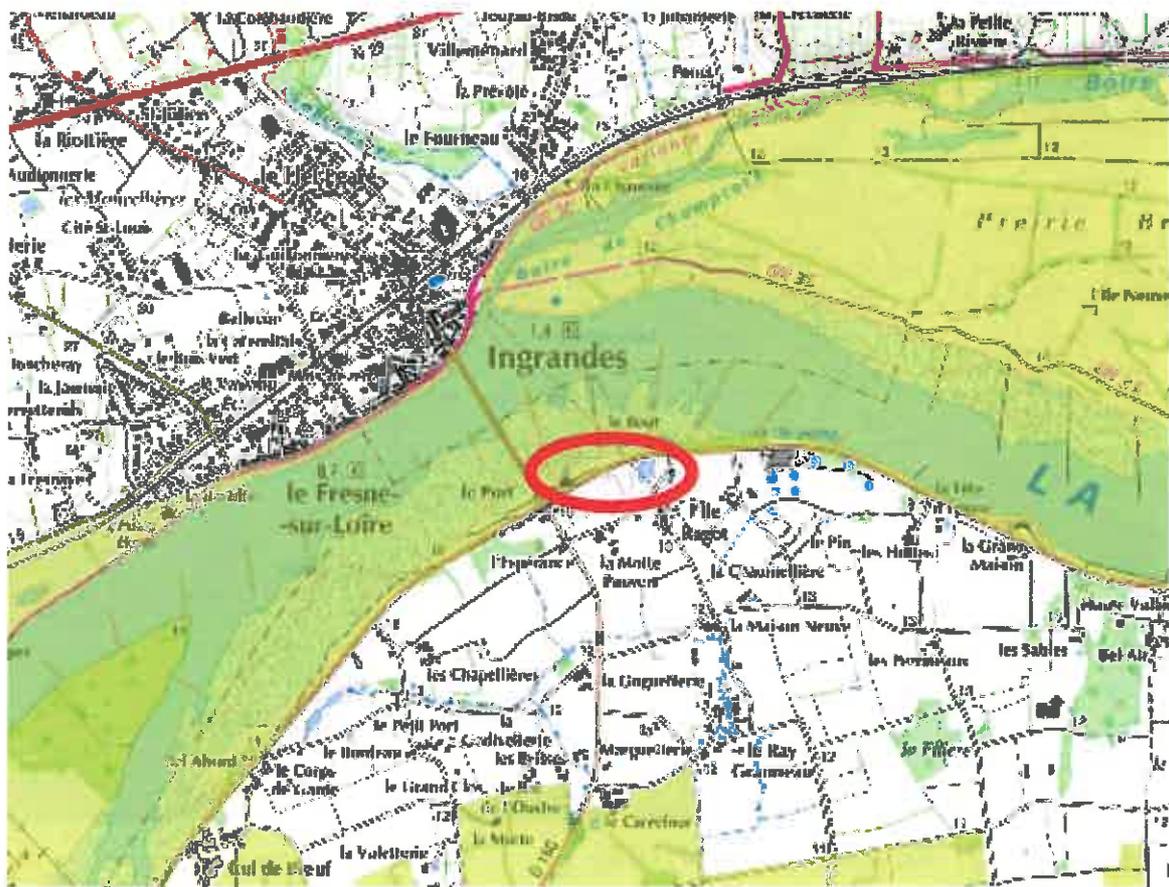


\* LA LOIRE (ENTRE MAINE ET NANTES)

Identifiant régional : FR51130202

L'aménagement se situe dans la ZONE HUMIDE D'IMPORTANCE NATIONALE, sur les berges du lit mineur de la Loire.

## ZONE NATURA 2000



\* LA VALLEE DE LA LOIRE ENTRE NANTES ET LES PONTS DE CE ET SES ANNEXES

Site d'importance communautaire : FR 5200622

Zone de protection spéciale : FR 5212002

L'aménagement se situe en limite des zones NATURA 2000, sur les berges du lit mineur de la Loire.

**Le projet est inclus dans des zones NATURA 2000 et dans des ZNIEFF, mais en limites de celles-ci.**

**De plus, le projet s'inscrit dans un site de CONSERVATION DES OISEAUX et dans une ZONE HUMIDE D'IMPORTANCE NATIONALE.**

**Ces zones de protection imposent une grande vigilance dans la réalisation du projet. Ainsi, un volet paysager important permettra de conserver le caractère ligérien de la zone sur l'emprise de l'opération.**

**De plus, le projet consistant en un réaménagement du site existant avec une extension sans construction, il ne portera pas d'atteinte significative aux espèces et habitats présents sur le site.**

**En outre, il faut noter que le site sera exploité seulement sur la période d'été, ce qui réduit l'impact du projet sur la zone d'implantation.**

## **6.1 INCIDENCE DU PROJET ENVISAGE**

### **Milieu naturel : perturbation de la flore**

#### Travaux d'aménagement envisagés pour l'extension du camping:

- Partie du camping réservée aux tentes pour limiter au maximum les interventions sur le site
  
- Débroussaillage, éclaircissement, nettoyage de la friche arborée en supprimant les ronciers, arbres morts, arbres mal formés et mal placés : un marquage sur site sera fait avec l'équipe chargée des travaux pour repérage précis des arbres à supprimer et des arbres à conserver. Ces travaux auront lieu en hiver.
  
- Suppression d'une trentaine d'arbres environ :
  - > Ceux situés dans l'emprise de l'allée de desserte des emplacements ou particulièrement gênants au cœur des emplacements seront supprimés.
  - > Ceux situés en limites d'emplacements ou en fond d'emplacements coté Loire seront conservés
  - > Ceux situés sur les emplacements seront conservés au maximum, en privilégiant les plus intéressants, si une sélection s'avère nécessaire pour permettre l'implantation des tentes (les plus sains, les plus gros, les mieux formés, les mieux placés...).
  
- Des plantations complémentaires de baliveaux et cépées d'essences indigènes sont prévues en périphérie des emplacements.